



## Marées vertes : la fabrique de l'impuissance

43... Depuis 1970, à Saint-Michel-en-Grève, c'est le nombre d'années plombées par les marées vertes qui s'égrènent comme une litanie sans fin... Pourtant, pour y mettre fin, le remède est simple et connu : que l'eau des rivières qui débouchent sur la Lieue de Grève ne contienne pas plus de 5 à 10 mg/l de nitrates. (Jugement du Tribunal Administratif de Rennes du 25 octobre 2007). Or, alors que ce nitrate est à 95% d'origine agricole, M. Olivier Allain, président de la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor, déclarait à la presse le 22 octobre 2009 : " On fait des efforts. On obtient des résultats...; malgré tout on sait qu'on arrivera pas aux 10 mg/l". Pourquoi donc continuer à financer à grands renforts d'aides publiques des efforts qui n'aboutiront pas ? Aucun Plan Algues Vertes, qui ne concernent dans leur totalité que 8% de la surface agricole utile bretonne, n'a opté pour des mesures efficaces, comme celles pratiquées par exemple sur les bassins versants des eaux de Vittel. Il s'agit seulement d'accompagner, sur la base du volontariat, les exploitants enfermés dans un système de cultures structurellement polluantes promues par les Chambres d'Agriculture, afin de limiter leurs fuites d'azote, avec l'impossibilité de parvenir au-dessous du seuil déclencheur de marées vertes. Les décideurs politiques donnent ainsi délibérément à leurs décisions toute leur impuissance, en dépensant beaucoup d'argent public pour la dissimuler. Autre mode de dissimulation, le ramassage à grands frais (700 000 euros pour la Lieue de Grève en 2012), pour tenter d'effacer les effets du problème plutôt que remédier à ses causes. Et ils se grisent de cette illusion de puissance. Pendant que le poison mortel de l'hydrogène sulfuré rôde sur les plages et dans le sable, des élus, à Lannion et ailleurs, s'enthousiasment pour des plans coûteux qu'ils savent voués à l'échec, comme tous ceux qu'ils ont déjà mis en oeuvre, comme par exemple la Charte de l'Agriculture pérenne en 2001. Les contribuables généreux que nous sommes tous découvriront alors en 2015 que les 136 millions d'euros dédiés à la lutte contre les marées vertes n'y auront rien fait, et qu'elles prospéreront autant qu'hier et aujourd'hui. Ils n'auront permis que l'embauche de conseillers par les Chambres d'Agriculture et de communicants par les agences de publicité. Tels sont les emplois d'avenir voulus par M. Ayrault pour la Bretagne.

Bientôt 2015, quarante-cinquième année de marées vertes. Encore un effort, le demi siècle n'est pas loin ! Mais au fait, à quoi servent ces représentants du peuple s'ils font profession d'impuissance ?

Pour Sauvegarde du Trégor, son président Yves-Marie Le Lay

